



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR2600998

APPELLATION DU SITE

Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR2600998

1.3 Appellation du site

Vallon de Canada et barrage du Pont du Roi

1.4 Date de la première compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

18/02/2014

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/12/1998
pSIC : Dernière évolution :	31/12/1998
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	07/12/2004
ZSC : Premier arrêté :	10/04/2015
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	10/04/2015
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030508971

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :4.46806°

Latitude :46.93694°

2.2 Superficie

375 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR26	26	Bourgogne

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
71	Saône-et-Loire	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
71015	AUXY	Oui
71322	MORLET	Oui
71409	SAINT-EMILAND	Oui
71450	SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	Oui
71530	SULLY	Oui
71539	TINTRY	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			2.16		G	B	C	B	B

3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>			0.36		G	C	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			0.38		G	C	C	C	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		X	3.32		P	C	C	A	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			0.7		P	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			2		G	C	C	B	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>		X	2		G	C	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			1		G	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>			1.01		P	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			14		G	C	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>			0.13		G	C	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>			0.01		G	D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>		X	1		G	C	C	B	C

91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		X	20		P	A	C	C	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			85		G	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>			116		G	B	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>			20		G	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	X	33.2		P	A	C	A	A

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
		Conservation
3110-1 <i>Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae</i>	2.16	
3130-3 <i>Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas-niveau topographique, planitiales d'affinités continentales, des Isoeto-juncetea</i>	0.36	B
4030-10 <i>Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches</i>	0.7	B
6210-17 <i>Pelouses calcicoles acidiclinales de l'Est</i>	0	B
6230-3 <i>Pelouses acidiclinales subatlantiques sèches du Nord</i>		C
6410-6 <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	0.69	
7230-1 <i>Végétation des bas-marais neutro-alcalins</i>	0.06	B
9120-2 <i>Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx</i>	82.22	B
9130-5 <i>Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisque uniflore</i>	0	B
9130-6 <i>Hêtraies-chênaies à Paturin de Chaix</i>	98.08	B

9130-8 Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonaté	0	B
---	---	---

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce			Population présente sur le site								Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1355	Lutra lutra			p			i	V	DD	D			
P	1381	Dicranum viride			p	1	1	localities		DD	D			
I	6169	Euphydryas maturna		X	p			i	R	DD	C	B	A	B
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i		DD	C	C	C	C
I	1060	Lycaena dispar			p			i		DD	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus			p			i		DD	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes			p	0	114	i		P	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri			r			i	R	DD	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio			p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros			c			i		DD	D			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
A		Salamandra salamandra					i	P			X		X		
A		Triturus alpestris					i	P						X	
A		Alytes obstetricans					i	P	X		X		X		
A		Hyla arborea					i	P	X		X		X		
A		Rana esculenta					i	P						X	
A		Rana ridibunda					i	P		X				X	
B		Podiceps cristatus					i	C			X		X		
B		Ardea cinerea					i	P			X		X		
B		Actitis hypoleucos					i	C			X		X		
B		Buteo buteo					i	P			X		X		
B		Falco tinnunculus					i	C			X		X		
B		Accipiter gentilis					i	P			X		X		
B		Accipiter nisus					i	P			X		X		
B		Cuculus canorus					i	C			X		X		
B		Tyto alba					i	P			X				
B		Athene noctua					i	R			X				
B		Strix aluco					i	P			X				
B		Asio otus					i	P			X				
B		Apus apus					i	C			X		X		
B		Upupa epops					i	P			X		X		
B		Picus viridis					i	C			X		X		
B		Dendrocopos major					i	C			X		X		
B		Dendrocopos minor					i	C			X		X		

B		Hirundo rustica					i	C			X	X		
B		Delichon urbica					i	C			X	X		
B		Anthus trivialis					i	C			X	X		
B		Anthus pratensis					i	P			X	X		
B		Motacilla flava					i	P			X	X		
B		Motacilla cinerea					i	P			X	X		
B		Parus caeruleus					i	C			X	X		
B		Parus major					i	C			X	X		
B		Sitta europaea					i	C			X	X		
B		Certhia brachydactyla					i	P			X	X		
B		Oriolus oriolus					i	P			X	X		
B		Motacilla alba					i	C			X	X		
B		Cinclus cinclus					i	P			X	X		
B		Troglodytes troglodytes					i	C			X	X		
B		Prunella modularis					i	C			X	X		
B		Erithacus rubecula					i	C			X	X		
B		Luscinia megarhynchos					i	C			X	X		
B		Phoenicurus ochruros					i	P			X	X		
B		Phoenicurus phoenicurus					i	P			X	X		
B		Saxicola rubetra					i	C			X	X		
B		Saxicola torquata					i	P			X	X		
B		Sylvia communis					i	C			X	X		
B		Sylvia borin					i	C			X	X		
B		Sylvia atricapilla					i	C			X	X		
B		Phylloscopus collybita					i	C			X	X		
B		Phylloscopus trochilus					i	C			X	X		
B		Regulus regulus					i	P			X	X		
B		Regulus ignicapillus					i	C			X	X		
B		Parus palustris					i	C			X	X		

B		Parus montanus					i	C			X	X		
B		Parus cristatus					i	C			X	X		
B		Passer montanus					i	C			X	X		
B		Fringilla coelebs					i	C			X	X		
B		Serinus serinus					i	C			X	X		
B		Carduelis chloris					i	C			X	X		
B		Carduelis carduelis					i	C			X	X		
B		Carduelis spinus					i	P			X	X		
B		Pyrrhula pyrrhula					i	C			X	X		
B		Coccothraustes coccothraustes					i	P			X	X		
B		Emberiza citrinella					i	C			X	X		
F		Esox lucius					i	P			X			
F		Salmo trutta fario					i	P						X
I		Lysandra bellargus					i	P						X
M		Erinaceus europaeus					i	C			X	X		
M		Pipistrellus pipistrellus					i	P			X	X		
M		Martes martes					i	C		X	X	X		
M		Mustela putorius					i	P		X	X	X		
M		Sciurus vulgaris					i	C			X	X		
M		Felis silvestris					i	C	X		X	X		
P		Chenopodium botrys					i	R						X
P		Coeloglossum viride					i	R			X			
P		Corrigiola littoralis					i	R						X
P		Drosera rotundifolia					i	R						X
P		Equisetum hyemale					i	R						X
P		Isopyrum thalictroides					i	R						X
P		Lilium martagon					i	R						X

P		Osmunda regalis					i	R						X	
P		Spergula morisonii					i	R						X	
P		Thlaspi sylvestre					i	R						X	
R		Anguis fragilis					i	C			X		X		
R		Podarcis muralis					i	C	X		X		X		
R		Natrix natrix					i	C			X		X		
R		Vipera aspis					i	P			X		X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	11%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5%

N09 : Pelouses sèches, Steppes	4%
N16 : Forêts caducifoliées	68%
N17 : Forêts de résineux	9%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
N25 : Prairies et broussailles (en général)	2%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Il s'agit d'un vallon froid incisé dans le socle cristallin d'un plateau à couverture sédimentaire (grès - argile - calcaire) avec des pentes abruptes siliceuses.

Les curages, recalibrages et enrochements modifient considérablement la vie aquatique des cours d'eau et éliminent les micro-habitats naturels. Les travaux importants sur les parcelles contiguës (mise à nu des sols lors des coupes forestières importantes) peuvent générer des apports de matériaux par ruissellement dans les cours d'eau en période de fortes précipitations.

Les habitats aquatiques du plan d'eau souffrent d'un phénomène d'eutrophisation. La pêche de loisir occasionne une fréquentation qui peut affecter très ponctuellement les milieux de berge exondée.

L'enrésinement progressif du massif a conduit à marginaliser et isoler les boisements feuillus de pente. Par ailleurs, la régénération naturelle des résineux sous couvert feuillu contribue à diminuer la naturalité des peuplements.

Les landes, pelouses, prairies et bas-marais sont des milieux instables qui évoluent vers le fourré ou la forêt. Cette évolution, lorsqu'elle est constatée, génère sur le site un appauvrissement des milieux. Certaines prairies sont ponctuellement exploitées de manière un peu trop intensive pour la conservation des habitats cibles.

4.2 Qualité et importance

Le barrage du Pont du Roi est un lac de retenue pour l'eau potable qui submerge un ancien vallon sur plusieurs kilomètres. Les zones temporairement émergées du bord du réservoir sont colonisés par des espèces rares en Bourgogne comme *Corrigiola littoralis*. Il est bordé par une forêt où l'on recense également des plantes rares : *Lilium martagon*, *Isopyrum thalictroides*... Il est fréquenté par de nombreux oiseaux d'eau en période de migration.

Le vallon de Canada est un vallon froid abritant des éléments de flore calcicole originale (du à la présence d'un encroutement calcaire très localisé) dans un secteur à substratum cristallin. Plusieurs habitats d'intérêts communautaire y sont recensés : forêts, pelouses montagnardes sur arènes cristallines, landes sèches à Callune.

Les forêts et les bas-marais abritent une flore à affinités montagnardes peu courante en Saône-et-Loire : *Drosera rotundifolia*, *Equisetum hyemale*, *Osmunda regalis*...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A08	Fertilisation		O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
H	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie...)		I
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase...)		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	K02	Evolution biocénotique, succession végétale		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A05.01	Elevage		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	55%
Collectivité territoriale	22%
Domaine privé de l'état	23%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	22%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	22%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
21	FD Les Battées et de Pierre Luzière		18%
22	Forêts communales soumises		20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : -

Adresse :

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input type="checkbox"/>	Non

6.3 Mesures de conservation

-

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/10000ème

Source : IGN

Détails :